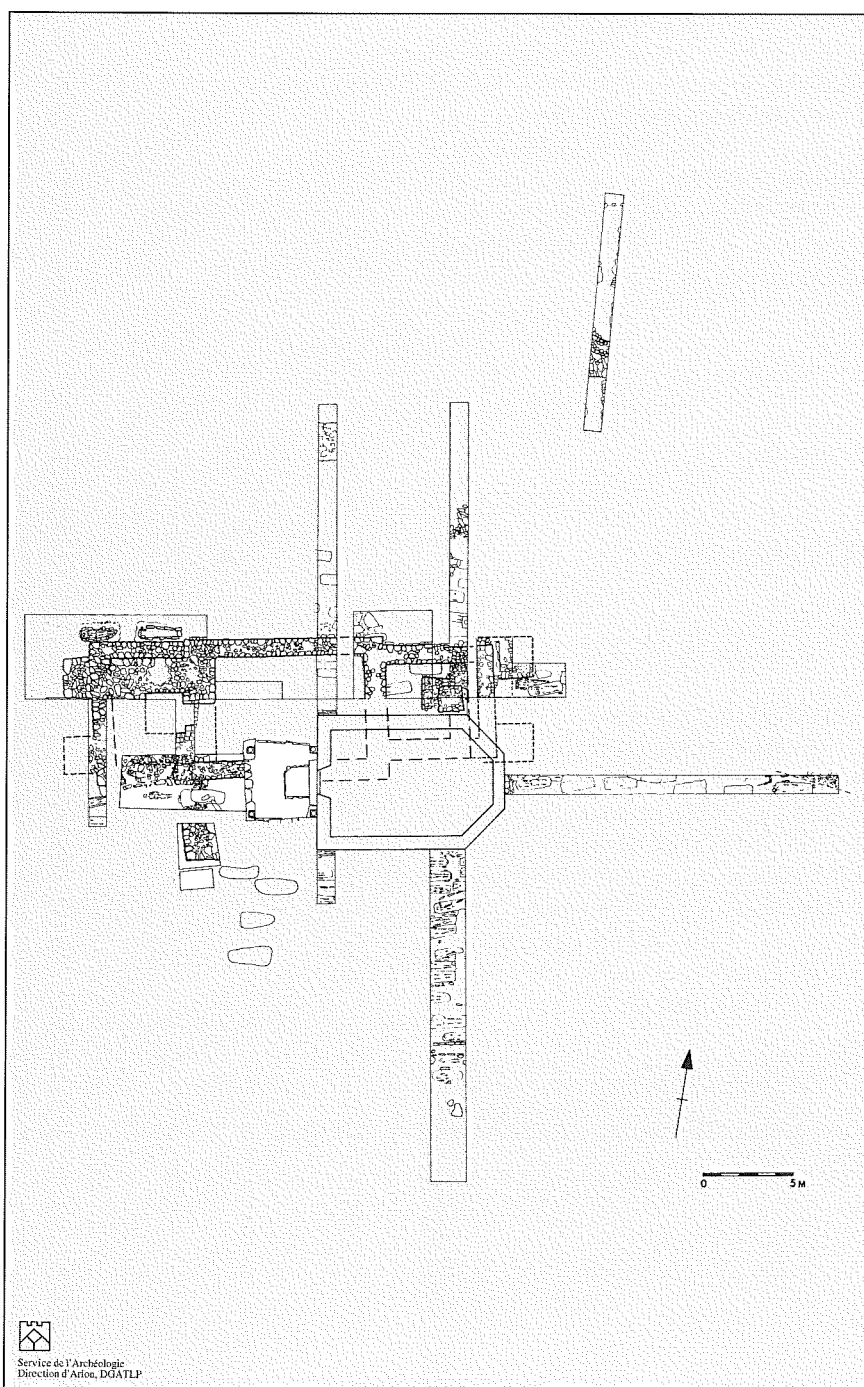


remonter aux environs de l'an 700 en tant que chapelle du fisc. C'est en 1130 que l'on parle pour la première fois de l'église du Mont Saint-Martin. Dès 1650, elle perd son rôle d'église paroissiale au profit de l'église de Bovigny. Elle sera désaffectée en 1717.

Le mur sud de la première nef est constitué de moellons de grès liés au mortier beige. Quatre assises sont conservées en élévation. Un ressaut de fondation de 15 cm est présent sur deux assises maximum. Sa largeur est de 0,90 à 1 m. La partie ouest du mur a été démolie lors de la construction de la tour et une nouvelle anglée a été construite sur les fondations

Plan de fouilles de J. Mertens complété par les sondages de 1995.



restantes du mur de la nef. Cette anglée est encore visible sur trois assises.

Le mur de la tour n'a été mis au jour qu'en partie. Deux assises sont encore en élévation. Cette tour de moellons de grès lié au mortier brun-beige est accolée au mur sud de la nef. Dans une dernière phase, un mur orienté nord-sud repose en partie sur un remblai de terre et en partie sur le mur de la tour qu'il a un peu perturbé. Ce mur de moellons calcaires est en pierre sèche. La destination de ce mur est difficile à préciser. Il se peut que, la tour ayant été rasée, on ait refermé l'édifice par ce mur ou bien s'agit-il d'une phase de réfection? On remarque, en effet, que ce mur passe sur l'anglée du mur sud de la nef.

Une annexe, chapelle latérale (?), a été mise au jour lors des travaux. Le mur, orienté nord-sud, repose sur la fondation du mur de la nef et s'appuie contre son élévation. Il est constitué de moellons de grès et de dalles de schiste qui forment l'assise supérieure. Sa largeur varie de 1,30 à 1,50 m; l'élévation a un fruit extérieur assez prononcé; la longueur de cette «chapelle», extra-muros, est de 4,40 m. Une grande dalle calcaire (peut-être une dalle de couverture de tombe) est intégrée dans la maçonnerie.

Une zone funéraire est apparue essentiellement sur la partie détruite du mur de la première nef. Sa particularité est qu'elle est composée presque uniquement de squelettes d'enfants. Un seul squelette d'adulte a été découvert. Les tombes se présentent sous la forme de fosses creusées dans les anciennes fondations. Aucune trace de cercueil n'est apparue. Le long du mur de l'église, à proximité du porche moderne, le squelette d'un fœtus ou enfant mort-né a été mis au jour. Le squelette d'adulte découvert repose sur le dos, les bras le long du corps, les mains sur le bassin. L'avant-bras gauche présente une fracture dont seul le radius s'est ressoudé, le cubitus ayant formé un cartilage osseux. Quatre de ces squelettes ont été confiés, pour étude, à Michel Toussaint et Agnès Malevez.

Sous le dallage du porche actuel, le dallage primitif a été mis au jour. Celui-ci se compose de trois parties. Tout d'abord, devant la porte de la chapelle, des pavés carrés entourés de pavés triangulaires. Ensuite des moellons de grès posés à plat et liés à la terre. Enfin, de grandes dalles sur lesquelles reposent les deux socles des colonnes du porche. Le tout est entouré